

Rencontre à la ferme de l'Hosté à Wavre (mardi 12 juin 2018)

Nous nous rendons à la ferme de l'Hosté à Wavre où Monsieur Debry nous explique que son champ de maïs se situe près d'un site de captage d'eau où il est interdit d'appliquer des pesticides. C'est pourquoi il a décidé de cultiver du maïs bio. Il cultive du maïs grain en tête de rotation.



L'agriculteur nous explique qu'ici le maïs a été semé avec un espacement de 75 cm entre les rangs. Dans sa région les entreprises agricoles ne sont pas bien équipées au niveau des techniques de désherbage en bio. Elles devraient investir davantage dans du matériel de désherbage mécanique de qualité. Pour obtenir une telle précision et faire un certain nombre de surfaces à la journée pour justifier un chauffeur, il faut une machine de précision avec une caméra et tout ce qui va avec. Par exemple les doigts kress permettant d'atteindre un degré de pureté dans la ligne, sans faire de dommage au maïs. C'est un investissement. Ces dépenses ne peuvent pas être faites individuellement, c'est un cercle vicieux tant que l'investissement n'est pas fait, la culture ne va pas se développer à grande échelle dans le bio, et inversement tant qu'il n'y a pas de surfaces, les entreprises ne vont pas investir. De gros réglages sur les machines pour permettre un passage dans le champ doivent être réalisés. Tous ces réglages pour un client qui a seulement un champ de 7 ou 10 ha, n'est pas intéressant pour les entreprises. Donc Monsieur Debry a dû acheter un tracteur d'occasion qui lui permet de passer entre les lignes sans risquer de casser le maïs.

Avant de semer le maïs, un faux semis a été réalisé sur le labour d'hiver. Le maïs a été planté le 6 mai à une profondeur de 6-7 cm grâce à un semoir guidé par GPS. Les conditions de germination étaient bonnes. Le maïs a mis 6 jours pour sortir et après les conditions de croissance sont restées favorables. Il n'y a pas eu trop de pluies à Wavre, uniquement un orage de 30 mm à un moment donné. L'avant-dernier binage a été fait le 30 mai, le dernier binage a été réalisé le 12 juin, et ce jour-là Monsieur Debry a semé à la volée 10 kg à l'hectare de trèfle blanc.

Dans la région il n'y a pas de maïs semé à 45 cm d'interligne, car les semoirs des entreprises de betterave sont transformés en semoir à maïs. Il faudrait donc une bineuse optique pour le maïs à 75 cm d'interligne. Au semis, de l'engrais bio est mis à côté du maïs dans la ligne. Au moment du binage on remet une petite couche d'engrais le long de la ligne et au dernier binage on remet un dernier apport le long de la ligne tout en semant le trèfle.



L'idéale serait d'avoir une bineuse à 12 rangs en 45 cm d'interligne mais cela veut dire qu'il faut espacer les semis dans la ligne et mettre plus de lignes côte à côte. La moissonneuse étant à 75 cm d'interligne, la récolte est possible mais pas évidente. Une bineuse à deux caméras en 12 rangs pour pouvoir travailler le sol lorsque le maïs est encore petit, serait intéressant. Il faut faire attention avec les bineuses optiques à infrarouges afin qu'elles détectent bien le maïs.